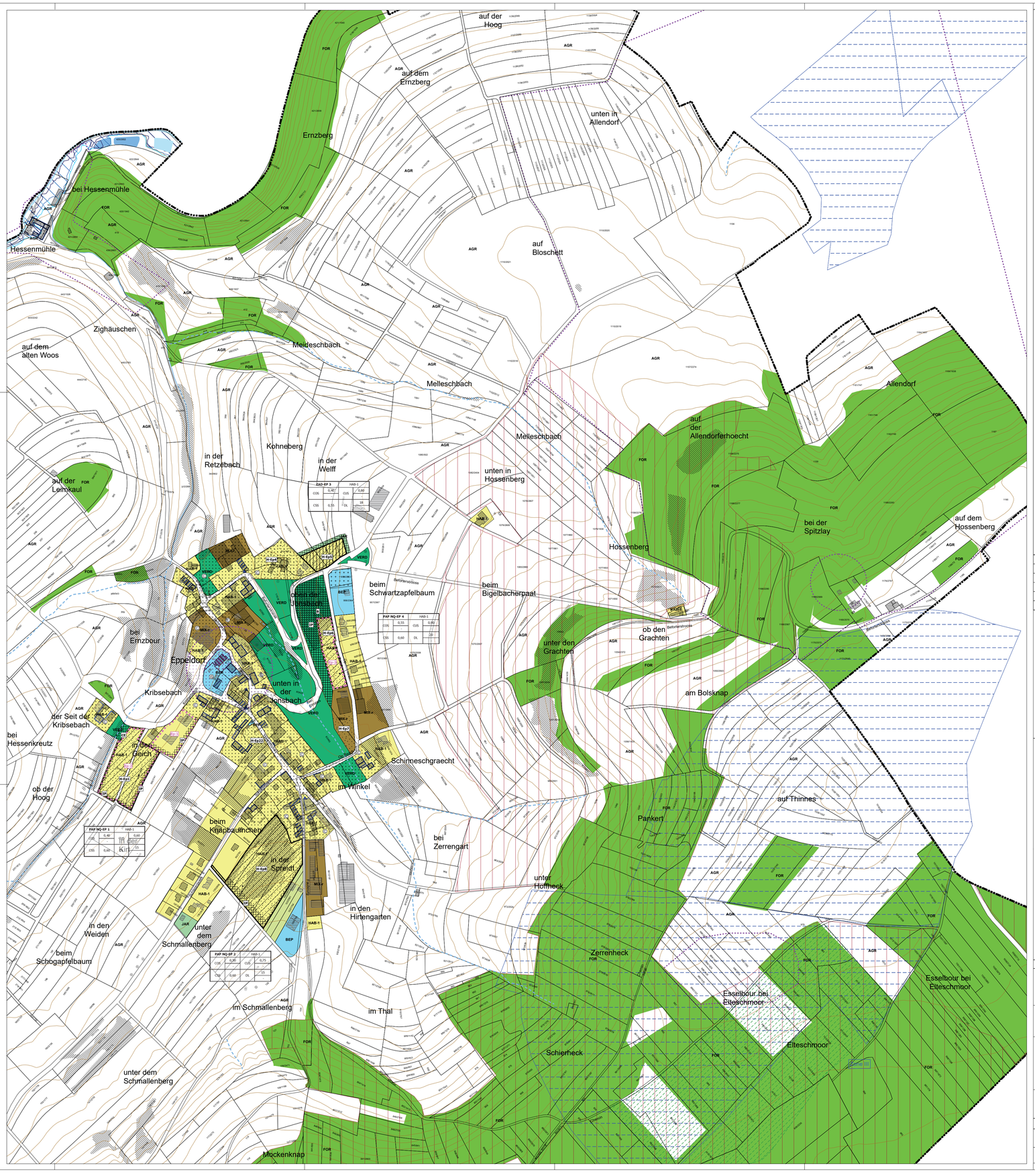

Légende: PAG

PCN Parcellaire (10)
PCN Bâtiments (10)
Bâtiments ajoutés (11)
Bâtiments ajoutés (12)

Zones urbanisées ou destinées à être urbanisées

- HAB-1 Zones d'habitation 1
- MIX-C Zones mixtes villageoises
- MIX-R Zones mixtes rurales
- BEP Zones de bâtiments et équipements publics
- Zones de circulation et de stationnement
- ECO-C1 Zones d'activités économiques communale type 1
- ECO-C2 Zones d'activités économiques communale type 2
- STAT Zones de stationnement
- REC-A Zones de sport et de loisirs - a
- REC-S Zones de sport et de loisirs - b
- JAR Zones de jardins familiaux

Zones destinées à rester libres

- AGR Zones agricoles
- FOR Zones forestières (8)
- HOR Zones horticoles
- VERD Zones de verdure
- PARC Zones de parc

Zones superposées

- Plans d'aménagement particulier - approuvés PAP-1
- Zones soumise à un plan d'aménagement particulier "nouveau quartier"
- Zones d'aménagement différé

Dénomination de la ou des zones			
COS	max. min.	CUS	max. min.
CSS	max.	DL	max. min.

Représentation schématique du degré d'utilisation du sol pour les zones soumises à un plan d'aménagement particulier "nouveau quartier"

- Zones de servitude "urbanisation"
- IP Servitude "urbanisation" - intégration paysagère
- BI Servitude "urbanisation" - biotopes
- ES Servitude "urbanisation" - étude du sol
- CE Servitude "urbanisation" - cours d'eau
- CE-EB Servitude "urbanisation" - cours d'eau Ernz blanche
- CV Servitude "urbanisation" - couloir verte
- SP Servitude "urbanisation" - spécifique
- couloir pour projets de mobilité douce
- couloir pour projets de canalisation pour eaux usées
- couloir pour projets de rétention et d'écoulement des eaux pluviales
- Secteur protégé de type "environnement construit"
- Construction à conserver (9)
- Volume et alignement à respecter (9)
- Alignement à respecter (9)
- Élément à protéger - "petit patrimoine"

Zones ou espaces définis en exécution de dispositions légales, réglementaires ou administratives spécifiques relatives

à l'aménagement du territoire:
- Décharge pour déchets inertes (1) (4)

à la protection de la nature et des ressources naturelles
- Zones protégées d'intérêt communautaire et international Réseau Natura 2000 (2) (6)
- Zones protégées d'intérêt national - non réglementé (3) (6)

à titre indicatif:
- Biotopes protégés article 17 (3)
- Habitats espèces protégées
  - H1 voir partie écrite article 17 et 20
  - CEF mesure compensatoire anticipée article 20
  - MC mesure compensatoire

à la protection des sites et monuments nationaux
- Immeubles et objets classés monuments nationaux
- Immeubles et objets inscrits à l'inventaire supplémentaire

à titre indicatif:
- Terrains avec des vestiges archéologiques majeurs connus méritant une protection et une conservation durable
- Terrains avec des vestiges archéologiques connus ou indices, à étudier avant altération ou destruction

à la gestion de l'eau
- Zone inondable - HQ 10 (8)
- Zone inondable - HQ 100 (8)
- Zone inondable - HQ extrême (8)
- Zone de protection des sources provisoires (7)

Autres (à titre indicatif)

- Limite communale
- 330 Courbes de niveau (8)
- Cours d'eau / Eaux stagnantes (8)
- Source (7)
- Accès au quartier d'habitation
- Lignes électriques aériennes de 65 kV à 220 kV (8)
- cimetière (8)

(1) MDDI, Règlement grand-ducal du 9 janvier 2004 déclarant obligatoire le plan directeur sectoriel "décharges pour déchets inertes"
(2) Ministère de l'Environnement, MDDI, 2013
(3) Loi modifiée du 19 janvier 2004 concernant la protection de la nature et des ressources naturelles, article 17
- Inventaire des biotopes protégés au Luxembourg - Développement Durable et des Infrastructures, 2013
- Inventaire(s) der geschützten Biotope im Innerbezirk der ehem. Gemeinde Medernach, Etude préparatoire, pact s.à r.l., 2008 (mise à jour 2012)
- Inventaire(s) der geschützten Biotope im Innerbezirk der ehem. Gemeinde Ermsdorf, Etude préparatoire, Zeyen+Baumann, 2009
(4) "Décharges pour déchets inertes" - Ministère de l'Intérieur et de la Grande Région
(Mémorial N ° 77 du 15 mai 2009, état au 06 janvier 2015)
(5) Centre National de Recherche de l'Archéologie CNRA - mars 2014
(6) Administration de la Gestion de l'Eau, 2008 (mise à jour 2012), sur base du loi du 19 décembre 2008 relative à l'eau
(7) Administration de la Gestion de l'Eau, 2008
(8) Base de Données Topo-Cartographique (BD-L-TC), Administration du cadastre et de la topographie, 2008
(9) Inventaire des sites et monuments nationaux, Ministère de la Culture, Service des sites et monuments nationaux, janvier 2015
(10) Administration du cadastre et de la topographie - PCN-exercice 2014
(11) Mise à jour des nouvelles constructions (en supplément aux construction issues du PCN) a été réalisée par les bureaux d'études sur base des orthophotos 2013 et une inspection des lieux récents.
(12) Loi modifiée du 18 juillet 2018 concernant la protection de la nature et des ressources naturelles, article 17 et article 21
(13) Nouvelles constructions sur base des orthophotos 2018

Délibération du Conseil Communal sur le projet d'aménagement général	13 novembre 2015
Avis de la Commission d'Aménagement	14 mars 2016
Avis du Ministre du Développement durable et des Infrastructures	18 février 2016
Vote du conseil communal	7 juin 2016
Approbation du Ministre du Développement durable et des Infrastructures	8 août 2016
Approbation du Ministre de l'Intérieur	10 janvier 2017

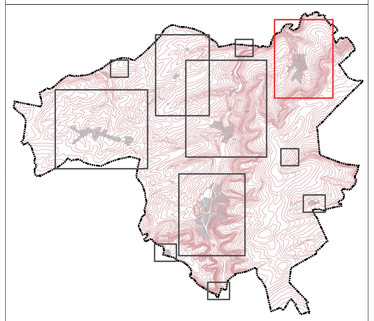

PCN © ORIGINE CADASTRE - DROITS RESERVES A L'ETAT DU GRAND DUCHE DE LUXEMBOURG 2012 - COPIE ET REPRODUCTION INTERDITES

Aerenzdallgemeng

Administration communale de Vallée de l'Ernz

Plan d'aménagement général Version coordonnée

Projet N° 12002

Eppeldorf, Hessenmühle, Hoossebierg

Echelle	1/2500
Date	12/2022
H. Jochem	
M. Mersch	
Plan N° Ind	2 B

58 rue de Machtum L-6753 GREVENMACHER
Tél.: +352 26 45 80 90 Fax: +352 26 25 84 86
mail@pact.lu www.pact.lu

Modifications ponctuelles	Ind	Réf. (Min. de l'intérieur)	Approbation du Ministère de l'Intérieur	Arrêté du ministère ayant l'environnement dans ses attributions
Ermsdorf "Laang Gaarden"; Folkendange "Folkendange" Medernach "Hëllewee" /Pëtschette "auf Petschette" Stegen "Am Brëll"	A	103C/003/2019	27.08.2020	N.A.
Medernach "Habbach"; "Bemdlier"; "Vor Langert"; "rue Savelborn"; "rue Habbach" Stegen "Modernacherstrooss"; "Haaptstrooss"	B	103C/004/2021	01.12.2022	09.09.2022